

**DEPARTEMENT  
DU LOIRET**

\*\*\*\*\*

**VILLE DE  
SAINT JEAN DE LA RUELLE**

**REPUBLIQUE FRANCAISE  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

-----  
**SEANCE DU 9 JUIN 2023**

L'An Deux Mille Vingt-trois, le 9 juin à 19h30, le Conseil Municipal de SAINT JEAN DE LA RUELLE légalement convoqué, s'est réuni à dans la salle Anna Marly sous la Présidence de Monsieur Christophe CHAILLOU, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : **33**

**OBJET** : Adoption des tarifs applicables pour les spectacles à L'Unisson pour la saison culturelle 2023-2024.

**PRESENTS** : M. CHAILLOU, Mme DESNOUES, M. LAVAL, Mme HAMEAU, M. VILLARET, Mme LE BIHAN, Mme BELLIZIO, M. LACOU, Mme BUREAU, Mme MOULIN, M. PIVAIN, M. PASSEGUE, Mme PARAYRE, M. AMSTUTZ, M. DIARRA, Mme GAMBONI, Mme DANGE, Mme BOIS, M. ZING TSALA, Mme GAUTHIER, Mme NOGUES, Mme LOQUET, M. PAOLI, M. LAFRAYHI, M. RINA-BASILIO, M. HUBERT, M. MABOUSSOU, Mme DAHOU, M. DUPRE, Mme PAROU.

Formant la majorité des membres en exercice.

**ABSENTS ET REPRESENTES** : M. RIVIERE DA SILVA a donné pouvoir à Mme LE BIHAN, Mme CAKIR a donné pouvoir à Mme BELLIZIO et M. HUYGHUES DES ETAGES a donné pouvoir à Mme DAHOU.

**ABSENT** :

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. RINA-BASILIO.

**Publication électronique le : 13 juin 2023**

Le Maire, soussigné, certifie que la convocation du Conseil Municipal et la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal ont été affichées en Mairie, conformément aux articles L 2121-10, L 2121-25, et R 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour le Conseiller Départemental-Maire

Et par délégation

La 1<sup>ère</sup> Adjointe Sport et santé



Véronique DESNOUES



## 2023-384 Adoption des tarifs applicables pour les spectacles à L'Unisson pour la saison culturelle 2023-2024.

Par délibération en date du 26 mars 2021, le Conseil Municipal a adopté les tarifs des événements culturels mis en œuvre dans la salle de L'Unisson après sa rénovation.

La saison 2021-2022 a marqué la réouverture de la salle de spectacle et la reprise d'une saison culturelle régulière tout en étant encore marquée par la crise sanitaire et par la perte des habitudes des spectateurs. La saison 2022-2023 a permis de rétablir et conforter la notoriété de la salle et de sa programmation, et notamment de renforcer le lien avec les jeunes publics.

Dans l'optique de développer la diffusion culturelle à Saint Jean de la Ruelle et de maintenir une grille tarifaire adaptée aux nouvelles habitudes des publics et aux questionnements sur le pouvoir d'achat, il est proposé, pour la saison à venir, de reconduire les tarifs de la saison précédente et d'apporter deux simplifications :

- Tarif jeune public ajusté ( tarif unique) ;
- Tarif réduit accordé aux personnes ayant participé à une action de médiation ;

Les tarifs proposés pour la saison 2023-2024 sont annexés à la présente délibération.

Vu l'avis favorable émis par la commission municipale culture, coopération et vie associative réunie le 11 mai 2023,

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 31 mai 2023,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**FIXE** la tarification applicable pour les spectacles dans la salle des fêtes pour la saison 2023-2024 telle que retracée dans le tableau en annexe.

Pour extrait certifié conforme  
Pour le Conseiller Départemental-Maire  
Et par délégation  
La 1<sup>ère</sup> Adjointe Sport et santé

Véronique DESNOUES